

Conditions générales

1) Inscription :

Toute inscription d'un participant ne sera validée qu'après réception par Sciences Po :

- D'un bulletin d'inscription, dûment complété et signé
- Du règlement des frais d'inscription

Tant que le bulletin renseigné et le règlement n'auront pas été reçus, Sciences Po se réserve le droit de disposer des places.

2) Tarif :

Les frais pédagogiques du séminaire se montent à **100 euros**.

L'IEP de Paris étant exonéré de TVA, en vertu de l'article 261-4-4 du code général des impôts, cette somme s'entend en euros nets à payer.

3) Modalités de paiement :

Le règlement des frais pédagogiques, réalisé à l'inscription, comptant et sans escompte, est effectué par chèque libellé à l'ordre de « Fondation Nationale des Sciences Politiques ».

4) Administration :

Dès l'inscription validée, une confirmation sera adressée au participant par Sciences Po, ainsi qu'une facture correspondant aux frais pédagogiques.

Une convocation à chaque séance, adressée par messagerie électronique à chaque participant du séminaire, précisera le lieu exact de la séance.

5) Conditions d'annulation :

Toute annulation ne sera effective qu'après réception d'un écrit (fax, e-mail, courrier) auquel il sera accusé réception.

L'annulation reste possible, sans frais, jusqu'au mardi 5 juillet 2016. Une fois le séminaire commencé, l'intégralité des frais pédagogiques reste due.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier, de reporter ou d'annuler le séminaire si des circonstances indépendantes de leur volonté les y obligent.

6) Informatique et libertés :

Les informations contenues dans ce bulletin d'inscription, sauf avis contraire de votre part, feront l'objet d'un traitement informatique. Conformément à la loi du 6 janvier 1978, dite « Informatique et libertés », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification.